

CRÉPY-EN-VALOIS

La création d'un LIDL de 988 mètres carrés refusée par la commission nationale d'aménagement

Après avoir été refusé par la commission départementale d'aménagement commercial, le 19 septembre 2020, le projet d'un magasin LIDL de 988 mètres carrés, à Crépy-en-Valois, a aussi été retoqué par la commission nationale d'aménagement commercial, le 15 décembre 2020.

LE MAIRE DÉÇU

Bruno Fortier, maire de Crépy-en-Valois, est déçu. «Lors de la commission départementale, j'avais dit que j'étais pour. A la commission nationale, j'ai renouvelé mon soutien à ce projet. Mais, au national, il n'y a pas de vote, c'est le président, que je ne connais pas, qui décide seul après avoir recueilli l'avis des personnes autorisées.»

«Je suis déçu, explique-t-il, parce que la population réclamait à cor et à cri cette nouvelle enseigne. Là, malheureusement, ils se rendent souvent au LIDL de Villers-Cotterêts.»

Plus précisément, la société LIDL avait déposé une demande d'autorisation pour une

«extension d'un immeuble commercial par la création d'un magasin LIDL de 988 mètres carrés de surface de vente à Crépy-en-Valois». La surface de vente initiale du bâtiment était de 5350 mètres carrés et avec l'extension, la surface de vente totale devait atteindre 5488 mètres carrés, soit moins que le total des deux, puisqu'une partie des surfaces de vente devaient être consacrées à d'autres usages.

Le nouveau magasin devait être situé avenue Sadi-Carnot à côté du MacDo et du Baobab.

LES MAIRES DE L'OISE ET LES COMMERÇANTS SATISFAITS

Michel Arnould, maire de Verberie, membre de la commission départementale, au titre de représentant des maires au niveau départemental, était opposé au projet : «Il y a une offre surabondante en termes de commerces alimentaires. Cela aurait causé un déséquilibre», avait-il dit.

Le groupement des commerçants de Crépy y était

également opposé en raison de la concurrence directe avec l'offre déjà présente.

Implanté en France depuis

1989, le groupe LIDL est composé de 1550 supermarchés et 25 plates-formes logistiques.

Le groupe LIDL a été invité à

donner son avis sur l'avis défavorable de la commission nationale d'aménagement commercial. Si ce commentaire

parvient à la rédaction, il sera publié dans une prochaine édition.

V. G.



L'ex futur LIDL devait prendre place sur la plate-forme qui comprend Baobab et McDonald's, à côté des fameux établissements Dervillé Peugeot. (photo Google Maps)